

Comité syndical du 6 décembre 2022

Liste des délibérations

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Numéro	Objet	Vote
24/2022	Approbation du compte-rendu du comité syndical du 11 octobre 2022	Approuvé
25/2022	Recours à un agent dans le cadre d'une activité-accessoire pour assurer la mission de gestion de la commande publique	Approuvé
26/2022	Création d'un emploi permanent pour remplir la fonction de responsable secrétariat général, comptabilité et ressources humaines	Approuvé
27/2022	Adhésion à la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne	Approuvé
28/2022	Renouvellement de l'adhésion du SIEMU à l'association AGIR Transport « Le transport public indépendant »	Approuvé
29/2022	Autorisation donnée au Président d'engager, de liquider, et de mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)	Approuvé